

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 10 avril 2014**

Le 10 avril 2014 le Conseil Municipal de la commune de Belpech s'est réuni sous la Présidence de Monsieur VIDAL Pierre, Maire.

Etaient présents : VIDAL Pierre, MAURETTE Sylviane, REMOLA Christophe, VILESPY Estelle, FONTES Frédéric, FELIU Joseph, BLANC-MONTERO Nicole, CROS Christine, MARIO Jean Christophe, FOURES Jean- Robert, BELONDRADE Sandrine, BENAZETH Céline, ROUZES Régine, ARMENGAUD Pierre, BOURGEGAIS Bruno.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusés : néant

Madame VILESPY Estelle a été élue secrétaire de séance

Ordre du jour conformément aux articles L.2121-25 et R.2121-11 du CGCT

- Election de la Commission d'appel d'offres,
- Désignation des représentants de la commune auprès :
 - ↳ du SYADEN (Syndicat Audois d'Energie)
 - ↳ du SMAHA (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Hers et de ses Affluents)
 - ↳ du SIAHBVA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la basse Vallée de l'Ariège)
 - ↳ du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable Belpech Molandier
 - ↳ du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Vixiège
 - ↳ du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite de Belpech
- Constitution de diverses commissions
- Indemnité de fonction Maire et Adjointes
- Autorisation de recruter du personnel pour absence du personnel titulaire ou surcroît exceptionnel de travail
- Autorisation d'engager les discussions avec l'ARS et l'Ordre National des Chirurgiens Dentistes afin de faciliter l'installation d'un jeune dentiste dans le cadre du Contrat d'Engagement du Service Public
- Autorisation d'engager les discussions avec les services de l'Etat (DIRECCTE) les chambres consulaires et la Communauté de Communes en vue de mobiliser les financements du FISAC pour la modernisation des commerces de proximité
- Autorisation d'engager les discussions avec les responsables départementaux de Pôle Emploi, en vue de l'installation d'un point relais emploi sur la commune
- Autorisation de prendre contact avec la CCPLM et les principales collectivités voisines en vue d'étudier sans délai les possibilités d'interconnexion avec les réseaux de sentiers de randonnée existants
- Travaux sur les berges de l'Estaut – délégation de mandat au SMAHA pour effectuer les travaux
- Questions diverses

↳ Election de la Commission d'appel d'offres

Après avoir rappelé la fonction de la commission d'appel d'offres et le déroulement de son élection, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à cette élection à main levée.

Monsieur le Maire présente une liste composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants et demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidatures.

Une seule liste est en présence composée de :

Titulaires : FONTES Frédéric, VILESPY Estelle, FOURES Jean-Robert

Suppléants : FELIU Joseph, MARIO Jean-Christophe, CROS Christine

Nombre de votants : 12

Abstention : 3

Nombre de suffrages exprimés : 12

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral : 5

	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	total
Liste 1 :				
<u>Titulaires</u>				
FONTES Frédéric VILESPY Estelle FOURES Jean-Robert	12	3	0	3
<u>Suppléants</u>				
FELIU Joseph MARIO Jean-Christophe CROS Christine				

Sont proclamés élus les membres suivants :

Membres titulaires

- FONTES Frédéric
- VILESPY Estelle
- FOURES Jean-Robert

Membres suppléants

- FELIU Joseph
- MARIO Jean-Christophe
- CROS Christine

Désignation des délégués aux divers organismes

Après avoir exposé les modalités de désignation des représentants de la commune au sein des comités syndicaux intercommunaux, conformément aux statuts et au règlement intérieur de chaque structure, il est procédé à l'élection de ces membres.

↳ **Délégués au SYADEN (Syndicat Audois d'Energie)**

- Un élu en qualité de délégué communal titulaire et un élu en qualité de délégué suppléant

Monsieur le Maire propose deux candidats :

- ↳ **Pierre VIDAL titulaire**
- ↳ **Frédéric FONTES Suppléant**

et demande s'il y a d'autres candidatures. Aucune autre candidature étant proposée l'assemblée passe au vote :

3 abstentions, 12 pour

Monsieur Pierre VIDAL est désigné en qualité de représentant titulaire et Monsieur Frédéric FONTES en qualité de suppléant

↳ **Délégués au SMAHA (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Hers et des ses Affluents)**

- deux délégués titulaires et deux délégués suppléants

Monsieur le Maire propose quatre candidats :

- ↳ **Jean Christophe MARIO Titulaire**
- ↳ **Sylviane MAURETTE Titulaire**
- ↳ **Pierre VIDAL suppléant**
- ↳ **Christophe REMOLA suppléant**

et demande s'il y a d'autres candidatures. Aucune autre candidature étant proposée l'assemblée passe au vote :

3 abstentions, 12 pour

M. Jean Christophe MARIO et Mme Sylviane MAURETTE sont désignés en qualité de représentants titulaires et M. Pierre VIDAL et M. Christophe REMOLA en qualité de suppléants.

↳ **Délégués au SIAHBVA (Syndicat intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Basse Vallée de l'Ariège)**

- deux délégués titulaires et un suppléant

Monsieur le Maire propose trois candidats :

- ↳ **Jean Christophe MARIO Titulaire**
- ↳ **Joseph FELIU Titulaire**
- ↳ **Jean Robert FOURES Suppléant**

informe qu'il a reçu une candidature d'une personne remplissant les conditions pour présenter sa candidature afin de représenter la commune au sein du SIAHBVA, Mme RAYNIER Valérie et demande s'il y a d'autres candidatures. Aucune autre candidature étant proposée l'assemblée passe au vote :

Jean Christophe MARIO 3 abstentions, 12 pour
Joseph FELIU 3 abstentions, 12 pour
Valérie RAYNIER 1 abstention, 12 contre, 2 pour
Jean Robert FOURES 3 abstentions, 12 pour

M. Jean Christophe MARIO et M. Joseph FELIU sont désignés en qualité de représentants titulaires et M. Jean-Robert FOURES en qualité de suppléant.

↳ **Syndicat d'Adduction d'Eau Potable BELPECH-MOLANDIER.**

➤ trois délégués titulaires et trois délégués suppléants

Monsieur le Maire propose six candidats :

➤ Frédéric FONTES	Titulaire
➤ Sylviane MAURETTE	Titulaire
➤ Jean Robert FOURES	Titulaire
➤ Estelle VILESPY	Suppléant
➤ Sandrine BELONDRADE	Suppléant
➤ Christophe REMOLA	Suppléant

et demande s'il y a d'autres candidatures. Aucune autre candidature étant proposée l'assemblée passe au vote :

3 abstentions, 12 pour

M. Frédéric FONTES, Mme Sylviane MAURETTE et M. FOURES Jean-Robert sont désignés en qualité de représentants titulaires et Mme Estelle VILESPY, Mme Sandrine BELONDRADE et M. Christophe REMOLA en qualité de suppléants.

↳ **Syndicat Intercommunal à vocation multiple pour l'équipement de la Vallée de la Vixiège et régions limitrophes**

➤ trois délégués titulaires et trois suppléants

Monsieur le Maire propose six candidats :

➤ Pierre VIDAL titulaire
➤ Joseph FELIU titulaire
➤ Frédéric FONTES titulaire
➤ Jean Christophe MARIO suppléant
➤ Christophe REMOLA suppléant
➤ Jean Robert FOURES suppléant

et demande s'il y a d'autres candidatures. Aucune autre candidature étant proposée l'assemblée passe au vote :

2 abstentions, 1 contre, 12 pour

M. Pierre VIDAL, M. Joseph FELIU et M. Frédéric FONTES sont désignés en qualité de représentants titulaires et M. Jean Christophe MARIO, M. REMOLA Christophe et M. Jean Robert FOURES en qualité de suppléants.

↳ **Désignation des représentants de la commune au sein du Conseil d'Administration de la Résidence du Garnagues**

Monsieur VIDAL rappelle que le Maire est président du Conseil d'administration de la Résidence du Garnagues. Il précise qu'il faut désigner trois membres titulaires et trois membres suppléants.

Monsieur le Maire propose six candidats :

⇒ Sylviane MAURETTE	Titulaire
⇒ Estelle VILESPY	Titulaire
⇒ Jean Robert FOURES	Titulaire
⇒ Christophe REMOLA	suppléant
⇒ Nicole BLANC-MONTERO	suppléant
⇒ Christine CROS	suppléant

et demande s'il y a d'autres candidatures. Aucune autre candidature étant proposée l'assemblée passe au vote :

3 abstentions, 12 pour

Mme Sylviane MAURETTE, Mme Estelle VILESPY et M. Jean Robert FOURES sont désignés en qualité de représentants titulaires et M. Christophe REMOLA, Mme Nicole BLANC-MONTERO et Mme Christine CROS en qualité de suppléants.

↳ **commissions :**

Monsieur le Maire propose de constituer des commissions composées du Maire et de 8 membres :

- 6 du groupe majoritaire
- 2 des groupes opposition

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Il précise que le rôle des commissions sera de préparer certains dossiers pour la présentation au conseil municipal qui prendra la décision finale.

Je vous propose pour certains travaux de petite importance ou des petits achats jusqu'à 1 000 €, que la commission demande des devis et se déterminer sur le choix. Toutefois le bon de commande sera signé par le maire.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Les commissions suivantes sont ainsi constituées :

Commission des finances :

Pierre VIDAL
Estelle VILESPY
Sylviane MAURETTE
Frédéric FONTES
Christophe REMOLA
Céline BENAZETH
Sandrine BELONDRADE
Régine ROUZES
Bruno BOURGEOIS

Enfance Jeunesse citoyenneté :

Pierre VIDAL
Sylviane MAURETTE
Céline BENAZETH
Christine CROS
Sandrine BELONDRADE
Estelle VILESPY
Christophe REMOLA
Régine ROUZES
Bruno BOURGEOIS

Associations – Sports - Foires -

Animations

Pierre VIDAL
Christophe REMOLA
Christine CROS
Sandrine BELONDRADE
Nicole BLANC-MONTERO
Jean Christophe MARIO
Sylviane MAURETTE
Pierre ARMENGAUD
(pas d'autre candidature pour l'opposition)

Urbanisme – travaux - sécurité – parc
immobilier

Pierre VIDAL
Frédéric FONTES
Christophe REMOLA
José FELIU
Sylviane MAURETTE
Estelle VILESPY
Jean Robert FOURES
Pierre ARMENGAUD
Bruno BOURGEGAIS

espaces verts — cadre de vie –
environnement

Pierre VIDAL
Frédéric FONTES
Christophe REMOLA
José FELIU
Sylviane MAURETTE
Estelle VILESPY
Nicole BLANC-MONTERO
Pierre ARMENGAUD
(pas d'autre candidature pour l'opposition)

Action sociale

Pierre VIDAL
Estelle VILESPY
Christophe REMOLA
Céline BENAZETH
Frédéric FONTES
Nicole BLANC-MONTERO
Sandrine BELONDRADE
Régine ROUZES
Bruno BOURGEGAIS

Développement économique – tourisme

Pierre VIDAL
Céline BENAZETH
Christophe REMOLA
Estelle VILESPY
Christine CROS
Jean Christophe MARIO
Joseph FELIU
Pierre ARMENGAUD
Bruno BOURGEGAIS

Culture patrimoine

Pierre VIDAL
Jean Christophe MARIO
Frédéric FONTES
Sylviane MAURETTE
Christophe REMOLA
Céline BENAZETH
Christine CROS
Pierre ARMENGAUD
Bruno BOURGEGAIS

Ecole – Cantine

Pierre VIDAL
Sylviane MAURETTE
Sandrine BELONDRADE
Christophe REMOLA
Christine CROS
Frédéric FONTES
Nicole BLANC-MONTERO
Régine ROUZES
Bruno BOURGEGAIS

Monsieur le Maire informe que les commissions se réuniront pour définir leur fonctionnement intérieur.

↳ **Indemnités fonction maire et adjoints**

Proposition Maire 43 % de l'indice 1015	1 634,63 € brut
Adjoints 11 % de l'indice 1015	374,08 € brut

Abstention 0, contre 0, pour 15

Adopté à l'unanimité.

↳ **Autorisation donnée au maire pour recruter du personnel afin de palier une absence du personnel titulaire ou surcroît de travail**

Abstention	2
Contre	0
Pour	13

Adopté à la majorité

↳ **ARS et Ordre National des Chirurgiens Dentistes**

Afin de faciliter l'installation d'un jeune dentiste dans le cadre du Contrat d'engagement du Service Public, Monsieur le Maire demande l'autorisation d'engager les discussions avec l'ARS et l'Ordre National des Chirurgiens Dentistes.

Abstention	2
Contre	0
Pour	13

Adopté à la majorité

↳ **DIRECCTE**

Afin de mobiliser les financements du FISAC, Monsieur le Maire demande l'autorisation d'engager les discussions avec les services de l'Etat (DIRECCTE) les chambres consulaires et la communauté de communes.

Abstention	2
Contre	0
Pour	13

Adopté à la majorité

↳ **Pôle Emploi**

Demande autorisation pour engager les discussions avec les responsables départementaux de Pôle Emploi en vue de l'installation d'un point relais emploi sur la commune.

Abstention	0
Contre	2
Pour	13

Adopté à la majorité

↳ travaux sur les berges de l'Estaut

Dans le cadre de son programme 2014 le Syndicat de l'Hers doit réaliser des travaux sur le ruisseau de l'Estaut.

Les travaux sont réalisés sous mandat des collectivités adhérentes.

Abstention	0
Contre	0
Pour	15

Adopté à l'unanimité

Le syndicat sollicite donc la délégation de mandat de la part des collectivités pour effectuer ces travaux.

La part estimative pour la commune de Belpech 1 377,37 €

↳ QUESTIONS DIVERSES

Question posée par Mme ROUZES concernant le point relais pole emploi :

Est-ce qu'il ne va pas faire double emploi avec le relais service public ?

Réponse de Mme BENAZETH :

Non les deux services n'ont pas les mêmes prérogatives. Un contact a déjà été pris avec la responsable du relais service public.

Question posée par Mme ROUZES concernant la situation de M. FAURE employé municipal.

Réponse de Monsieur le Maire :

M. FAURE est en position d'accident de travail

Intervention de M. BOURGEGAIS concernant l'éventuelle fermeture de classe.

Après discussion la commission école se réunira le lundi 14 avril en présence des représentants des parents d'élèves pour envisager les actions à mener.

Intervention de Mme MAURETTE :

Un compte rendu du conseil d'école du lundi 7 avril a été donné.

Intervention de M. ARMENGAUD concernant l'épicerie.

Monsieur le Maire a rappelé que deux porteurs de projets locaux se sont fait connaître pour ouvrir une nouvelle épicerie. Il a également rappelé qu'une réunion d'information serait prochainement organisée à l'attention des commerçants et artisans de Belpech afin de les informer sur les aides disponibles.

Madame VILESPY a précisé qu'une opération collective pilotée par la commune serait envisagée avec les partenaires institutionnels compétents dans le domaine du développement économique, afin de mobiliser ces aides au plus vite.

↩ **INFORMATIONS DIVERSES**

➤ **Subvention aux associations**

Le tableau des subventions versées aux associations en 2013 a été remis à tous les présents en vue de la préparation du budget

➤ **Commission des finances**

Réunion pour la préparation du budget le 23 avril 2014 à 21 heures

➤ **Formation des élus**

Deux journées sont proposées :

Le fonctionnement du Conseil Municipal
Le budget communal

➤ **Invitation de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude pour le samedi 19 avril 2014 à Lagrasse**

➤ **Forum de l'emploi organisé par le relais services publics de la Communauté de communes**

Le 21 mai 2014 de 10 h à 16 h
Espace culturel – parking du collège à BRAM

L'ordre du jour étant terminé et n'ayant plus de question Monsieur le Maire a levé la séance à 22 h 45.